

## Bataillons scolaires de la Ville de Paris

Numéro d'inventaire : 2005.00551 (1-2)

Type de document : texte ou document administratif Éditeur : Préfecture du département de la Seine (Paris)

Imprimeur : Imprimeries Réunies

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1889

Matériau(x) et technique(s) : papier

**Description**: Bordereaux sur feuilles doubles de grand format. Pliés en deux: 8 pages. Papier jauni et sali. Coin corné et déchirure au bord inférieur (n°2). Bord supérieur très dégradé (n°1) En-tête, texte et tableau imprimés. Mentions manuscrites et paraphes à l'encre rouge, à l'encre noire. Ratures à l'encre rouge.

Mesures: hauteur: 34,6 cm; largeur: 34,5 cm

**Notes**: Bordereaux de recensement des élèves aptes à faire partie des bataillons scolaires, à l'issue de la visite médicale. Les tableaux comportent: le numéro d'orde, les noms et prénoms de l'enfant, l'adresse, le lieu de naissance, la nationalité, l'âge, le numéro du bataillon auquel l'enfant appartenait l'année précédente (n°1), la taille de l'enfant avec chaussures, l'avis médical (n°2), des observations. En-tête imprimé: "République Française / liberté, Egalité, Fraternité / Préfecture du Département de la Seine / Bataillons scolaires de la Ville de Paris / [3è] arrondissement [2è] bataillon /Ecole communale de Garçons, située [rue Béranger] n° [3] / Liste de recensement pour l'année scolaire 188[9] -18[90]". 1- tableau n°1 comprenant les enfants déjà incorporés. Signé du Directeur de l'école (en date du 18 octobre 1889). 2-tableau n°2 comprenant les enfants susceptibles d'être incorporés et soumis à l'examen du médecininspecteur. Signé du Directeur de l'école (en date du 18 octobre 1889).

Mots-clés : Instruction prémilitaire et militaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours supérieur Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination: 16 pages.

Lieux: Paris, Paris

(S. G. Nº 5620.)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

(R. B. Nº 9.)

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## BATAILLONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE PARIS

FARRONDISSEMENT - 2 BATAILLON

ÉCOLE communale de Garçons, située rue Beranger "3

## LISTE DE RECENSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1889 - 1889

TABLEAU Nº 1 COMPRENANT LES ENFANTS DÉJA INCORPORÉS (5)

	NUMÉRO D'ORDER	NOM de L'ENFANT	PRENOMS	DOMICILE DES PARENTS on de la PERSONNE CHARGÉE DE L'ENFANT	LIEU DE NAISSANCE  de  L'ENFANT	L'ENFANT est-il Français?	AGE de L'EXPANT	NUMÉRIO da hatallos anquel apportensit l'esfast penfast la précedente année scolaire	haille l'enfant haumen		-
15.11116.111111	23 4 5 6 78 9 10 11 12 13 14 15 16	Cows Suprine Angladette Bustien Caron Churston Churston Guissey Terron Gabilanez Gallas Cajeanne Caron Lainaz Castial Cavantun Selsière Morel Dayen	Alexandre Gaston Georges Leon Leoner Leoner Leoner Leoner Lount Monni Louin Arrien Arrien Georges	ru de Seardre 32  1. L'Eureme 11/2  1. L'Eureme 132  1. L'Eureme 132  1. L'Eureme 131  1. L'Eureme 133  1. L'Eureme 133	Paris Asniera Alger Allans Ganis ich	orini	12 an 13 = 12 13 13 13 11 12 12 12 12 12 12 12 12 12	200000000000000000000000000000000000000	131 1,48 1,41 1,41 1,46 1,39 1,46 1,55 1,46 1,40 1,40	an app.  en app.  en app.  cut logi Beenva;  Collection.  cirl comm.	Imprime to White, A (1987,
1	7	1							,,,,	/	-

<sup>(1)</sup> On inscrire d'abord les élèves du cours complémentaire, s'il en existe un dans l'école; ensuite ceux du cours supérieur, et enfin, s'il y a lieu, ceux des divisions du cours moyen assimitées au cours supérieur. (Unstituteur aura soin de séparer nettement ces 3 estégories d'élèves).

(2) Réponse par oui ou non.